

CONDITIONS D'ADMISSION

SANTÉ, ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS • PROGRAMME 5287

POUR ÊTRE ADMIS À CE PROGRAMME, IL SUFFIT DE SATISFAIRE À L'UNE DES CONDITIONS SUIVANTES:

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu

OU

la personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 5^e secondaire en langue d'enseignement et de 4^e secondaire en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents*

OU

la personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les unités de 5^e secondaire en langue d'enseignement** dans un programme d'études établi par le ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

La personne a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle afin d'obtenir les unités qui lui manquent parmi les suivantes : 5^e secondaire en langue d'enseignement**, 4^e secondaire en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre.

ET

Réussir l'entrevue et les tests d'admission.

LE SAVIEZ-VOUS? L'INSTITUT DE FORMATION SANTÉRÉGIE

S'OCCUPE DE VOS DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE, DE VOS RECHERCHES DE STAGE AINSI QUE DE VOS RECHERCHES D'EMPLOI.

* Français 5^e secondaire (obligatoire).

** Dans certain cas, l'examen de français de l'Office québécois de la langue française.